Superior Court of Justice Cour supérieure de justice

Notice of Garnishment Avis de saisie-arrêt

Form / Formule 20E Ont. Reg. No. / Règl. de l'Ont. : 258/98

	Small Claims Court / Cour de	es petites créance	s de (Claim No. / N° de la demande	
(Seal / Sceau)	Address / Adresse		,	.	•
				Amount unsatisfied / Montar	\$ nt
	Phone number / Numéro de	tálánhana		impayé	
Creditor / Créancier	Phone number / Numero de	етернопе			
Last name of individual or name of compa	ny, etc. / Nom de famille du pa	rticulier ou nom d	e la compagni	e, etc.	
First given name / Premier prénom	Second given name / Deux	rième prénom	Also known a	s / Également connu(e) sous le n	nom de
Address for service (street & number, unit,	municipality, province) / Adress	e aux fins de signi	fication (numéi	ro et rue, unité, municipalité, pro	vince)
Postal code / Code postal	F	Phone no. / N° de	téléphone	Fax no. / N° de télécopieu	r
Representative / Représentant(e)			LSUC # (if ap	oplicable) / N° du BHC (le cas écl	héant)
Address for service (street & number, unit,	municipality, province) / Adress	e aux fins de signi	fication (numéi	ro et rue, unité, municipalité, pro	vince)
Postal code / Code postal	F	Phone no. / N° de	téléphone	Fax no. / N° de télécopieul	r
Debtor / Débiteur					
Last name of individual or name of compa	ny, etc. / Nom de famille du pa	rticulier ou nom d	e la compagni	e, etc.	
First given name / Premier prénom	Second given name / Deux	ième prénom	Also known a	s / Également connu(e) sous le n	om de
Address for service (street & number, unit,	municipality, province) / Adress	e aux fins de signi	fication (numéi	ro et rue, unité, municipalité, pro	vince)
Postal code / Code postal	F	Phone no. / N° de	téléphone	Fax no. / N° de télécopieu	r
Representative / Représentant(e)			LSUC # (if ap	plicable) / N° du BHC (le cas éch	néant)
Address for service (street & number, unit,	municipality, province) / Adresse	e aux fins de signi	fication (numéi	ro et rue, unité, municipalité, pro	vince)
Postal code / Code postal	 F	Phone no. / N° de	téléphone	Fax no. / N° de télécopieu	r
Garnishee / Tiers saisi					
Last name of individual or name of compa	ny, etc. / Nom de famille du pa	rticulier ou nom d	e la compagni	e, etc.	
First given name / Premier prénom	Second given name / Deux	ième prénom	Also known a	s / Également connu(e) sous le n	om de
Address for service (street & number, unit,	municipality, province) / Adress	e aux fins de signi	fication (numéi	ro et rue, unité, municipalité, pro	vince)
Postal code / Code postal	F	Phone no. / N° de	téléphone	Fax no. / N° de télécopieu	r
Within seven (7) calendar days of of Dans les sept (7) jours civils qui su	uivent tout changement de				

THE CREDITOR SHALL SERVE THIS NOTICE on the debtor with an Affidavit for Enforcement Request (Form 20P) and serve on the garnishee this notice with a blank Garnishee's Statement (Form 20F).

d'une demande d'exécution (formule 20P) et signifie au tiers saisi le présent avis conjointement avec

REMARQUE: LE CRÉANCIER SIGNIFIE LE PRÉSENT AVIS au débiteur conjointement avec un affidavit en vue

une déclaration du tiers saisi (formule 20F) en blanc.

SCR 20.08-20E (January 25, 2006 / 25 janvier 2006) CSD

NOTE:

Claim No. / N° de la demande

TO THE GARNISHEE: AU TIERS SAISI:

The creditor has obtained a court order against the debtor. The creditor claims that you owe or will owe the debtor a debt in the form of wages, salary, pension payments, rent, annuity or other debt that you pay out in a lump-sum, periodically or by instalments. (A debt to the debtor includes both a debt payable to the debtor alone and a joint debt payable to the debtor and one or more co-owners.)

Le créancier a obtenu une ordonnance du tribunal contre le débiteur. Le créancier prétend que vous êtes ou serez redevable au débiteur d'une dette sous forme de salaire, de prestations de retraite, de loyer, de rente ou autre que vous payez par somme forfaitaire, périodiquement ou par versements échelonnés. (Une dette envers le débiteur comprend à la fois une dette payable au débiteur seul et une dette payable conjointement au débiteur et à un ou plusieurs autres cotitulaires de la créance.)

YOU ARE REQUIRED TO PAY to the clerk of the		Small Claims Cour
VOUS ÊTES REQUIS(E) DE PAYER au greffier	(Garnishment issuing court / Tribunal délivreur de la	
de la Cour des petites créances de	saisie-arrêt)	

- (a) all debts now payable by you to the debtor, within ten (10) days after this notice is served on you; and d'une part, toutes les dettes dont vous êtes maintenant redevable au débiteur, dans les dix (10) jours qui suivent la signification du présent avis;
- (b) all debts that become payable by you to the debtor within six (6) years after this notice is served on you, within ten (10) days after they become payable.
 d'autre part, toutes les dettes dont vous deviendrez redevable au débiteur dans les six (6) années qui suivent la signification du présent avis, dans les dix (10) jours qui suivent la date à laquelle elles deviennent exigibles.

The total amount of all your payments to the clerk is not to exceed \$		
La totalité des paiements que vous ferez au greffier ne doit pas dépasser	(Amount unsatisfied /	\$.
	Montant impavé)	

THIS NOTICE IS LEGALLY BINDING ON YOU until it expires or is changed, terminated or satisfied. If you do not pay the total amount or such lesser amount as you are liable to pay, you must serve a Garnishee's Statement (Form 20F) on the creditor and debtor, and file it with the clerk within ten (10) days after this notice is served on you.

LE PRÉSENT AVIS VOUS LIE LÉGALEMENT jusqu'à ce qu'il expire ou qu'il soit modifié ou résilié, ou qu'il y soit satisfait. Si vous ne payez pas le montant total ou le montant moindre dont vous êtes redevable, vous devez signifier une déclaration du tiers saisi (formule 20F) au créancier et au débiteur et la déposer auprès du greffier dans les dix (10) jours qui suivent la signification du présent avis.

EACH PAYMENT, payable to the Minister of Finance, MUST BE SENT with a copy of the attached garnishee's payment notice to the clerk at the above court address.

CHAQUE PAIEMENT, libellé à l'ordre du ministre des Finances, DOIT ÊTRE ENVOYÉ au greffier, à l'adresse du tribunal indiquée ci-dessus, avec une copie de l'avis de paiement du tiers saisi ci-joint.

If your debt is jointly owed to the debtor and to one or more co-owners, you must pay the debtor's appropriate share of the amount now payable, or which becomes payable, or such a percentage as the court may order.

Si votre dette est payable conjointement au débiteur et à un ou plusieurs autres cotitulaires de la créance, vous devez payer la quote-part appropriée du débiteur du montant dont vous êtes maintenant redevable, ou qui devient redevable, ou le pourcentage que le tribunal ordonne.

Claim No. / N° de la demande

The amounts paid into court shall not exceed the portion of the debtor's wages that are subject to seizure or garnishment under Section 7 of the Wages Act (available at: www.e-laws.gov.on.ca). The portion of wages that can be garnished may be increased or decreased only by order of the court. If such a court order is attached to this notice or is served on you, you must follow the direction in that court order. Les montants consignés au tribunal ne doivent pas dépasser la partie du salaire du débiteur qui peut faire l'objet d'une saisie ou d'une saisie-arrêt aux termes de l'article 7 de la Loi sur les salaires (consultable à l'adresse : www.e-laws.gov.on.ca). La partie saisissable du salaire ne peut être augmentée ou réduite que sur ordonnance du tribunal. Si une telle ordonnance du tribunal est annexée au présent avis ou vous est signifiée, vous devez vous conformer à la directive qui y est énoncée.

CAUTION TO GARNISHEE: IF YOU FAIL TO PAY to the clerk the amount set out in this notice and do not file a Garnishee's Statement (Form 20F) disputing garnishment, JUDGMENT MAY BE

OBTAINED AGAINST YOU BY THE CREDITOR for payment of the amount set out above, plus costs. If you make a payment to anyone other than the clerk of the court, you may be

liable to pay again [R. 20.08(17) and (18)].

AU TIERS SAISI :

AVERTISSEMENT SI VOUS NE VERSEZ PAS au greffier le montant précisé dans le présent avis et ne déposez pas la déclaration du tiers saisi (formule 20F) contestant la saisie-arrêt, LE CRÉANCIER PEUT OBTENIR CONTRE VOUS UN JUGEMENT ordonnant le paiement du montant précisé ci-dessus et des dépens. Si vous effectuez un paiement à une personne qui n'est pas le greffier du tribunal, vous pouvez être tenu(e) de payer de nouveau [par. 20.08 (17) et (18)].

N	Ο.	TC.
N	u	

Any party or interested person may complete and serve a Notice of Garnishment Hearing (Form 20Q) to determine any matter related to this notice. To obtain forms and self-help materials, attend the nearest Small Claims Court or access the following website:

www.ontariocourtforms.on.ca.

REMARQUE:

Toute partie ou personne intéressée peut remplir et signifier un avis d'audience sur la saisiearrêt (formule 20Q) en vue de décider une question relative au présent avis. Vous pouvez obtenir les formules et la documentation à l'usage du client auprès de la Cour des petites créances de votre localité ou en consultant le site Web suivant ; www.ontariocourtforms.on.ca.

, 20	
	(Signature of clerk / Signature du greffier)

Claim No. / N° de la demande

The top portion of the garnishee's payment notice is to be completed by the creditor before the Notice of Garnishment is issued. Where it is anticipated that more than one payment will be made by the garnishee, the creditor should supply extra copies of the payment notice.)

Le créancier doit remplir la partie supérieure de l'avis de paiement du tiers saisi avant la délivrance de l'avis de saisie-arrêt. S'il est prévu que le tiers saisi fera plus d'un paiement, le créancier doit fournir des copies supplémentaires de l'avis de paiement.

GARNISHEE'S PAYMENT NOTICE / AVIS DE PAIEMENT DU TIERS SAISI

Make payment by cheque or money order payable to the Minister of Finance and send it, along with this payment notice to the clerk of the court at the following address:

Effectuez le paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et envoyez-le, avec une copie du présent avis de paiement, au greffier du tribunal à l'adresse suivante :

Court address:	
Adresse du tribunal :	
Claim No.:	
N° de la demande :	
Creditor:	
Créancier/créancière :	
Debtor:	
Débiteur/débitrice :	
Garnishee:	
Tiers saisi :	
TO BE COMPLETED BY GARNISHEE FOI À REMPLIR PAR LE TIERS SAISI LORS D	
Date of payment:	, 20
Date du paiement :	
Amount enclosed: \$	
Montant inclus :	\$